

Mise à disposition de salles

Pour accueillir les projets artistiques et culturels des associations, des écoles, des entreprises, le Mac Orlan met à leur disposition : sa salle de spectacle, ses loges, ses espaces billetterie et bar.



La salle est mise à disposition de huit heures à une heure, généralement, pour une durée de dix heures - dans une amplitude de douze heures - comprenant le montage technique, les répétitions et la représentation. Le planning lié à la manifestation est établi par l'équipe technique.

Vous souhaitez proposer une programmation au Mac Orlan ?

- > contactez-nous par téléphone, pour vérifier que votre demande est compatible avec le fonctionnement de la salle - 02 98 33 55 90

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

Mentions légales

✓ OK, tout accepter

Personnaliser

Vous souhaitez en savoir plus, consultez :

Le plan de salle

Les tarifs de location

La fiche technique

L'imprimé de demande de débit de boisson temporaire

Dernière mise à jour le : **07 février 2020**



Le Mac Orlan

65 rue de la Porte 29200 Brest

Renseignements téléphoniques

Du lundi au vendredi

De 9h30 à 12h et de 14h à 17h

...

Tel. : 02 98 33 55 90

macorlan@mairie-brest.fr